

# Rapport annuel

au 31 mars 2015

## LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT

Part «I»  
Part «E»  
Part «X»  
Part «ID»

### FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

### CLASSIFICATION

Actions de pays de la zone euro

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015  
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

[labanquepostale-am.fr](http://labanquepostale-am.fr)

# Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

**Bilan actif**

**Bilan passif**

**Hors bilan**

**Compte de résultat**

**Annexes**

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

## Informations réglementaires concernant l'OPCVM

■ Depuis le 5 février 2015, les précisions suivantes liées à la réglementation américaine (Dodd Franck Act / FATCA) ont été apportées au prospectus de votre FCP :

- statut fiscal FATCA de votre FCP qui lui permet, le cas échéant, de bénéficier de dispositions fiscales plus favorables,
- mention que les parts sont émises uniquement au porteur ou au nominatif administré.

Par ailleurs, suite à l'arrêt de la publication des prix et taux des BTF et BTAN par la Banque de France, le cours des bons émis par les États de la zone euro est désormais celui diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché.

■ À compter du 30 mars 2015, les modifications suivantes seront apportées à votre FCP :

- Augmentation des commissions de mouvements : le prospectus de votre FCP intègrera le nouveau format du tableau de présentation des commissions de mouvement. Les frais courants associés dans les DICI seront également mis à jour en cas d'impact substantiel.
- Modification de la source du taux de change applicable aux instruments financiers négociés sur un marché réglementé hors UE : le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres, remplacera le cours de devises publié par la Banque centrale européenne au jour de l'évaluation.
- Possibilité pour les personnes morales de souscrire dans la part E.

## Commentaire de gestion

Dans un environnement marqué par la montée des tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine, par la baisse du prix du baril et la remontée du dollar vis-à-vis de l'euro, les marchés ont réellement performé à partir de janvier 2015 (+ 18,6 %), clôturant l'exercice à + 19,65 %. Les secteurs exposés aux matières premières (secteurs pétroliers, services eux collectivités, mines) ont sous-performé l'indice alors que les secteurs liés au dollar ont surperformé (Consommation, Santé, Automobile).

Dans ce contexte, nous avons fortement réduit notre exposition au secteur des biens de consommation durables. Nous sommes tout d'abord sortis Adidas, craignant une baisse des objectifs 2015 du groupe lors de la publication semestrielle fin juillet, ce qui a eu lieu.

En septembre, nous avons allégé la partie luxe du fonds : nous avons sorti Prada sur des craintes de déception des résultats trimestriels. Nous avons également réduit Kering en deux temps, sur des craintes que le troisième trimestre et la fin d'année soient en dessous des attentes. Enfin en fin de période, nous avons à nouveau allégé le secteur en réduisant Richemont et en sortant complètement Burberry. Suite à la décision de la Banque Nationale Suisse de ne plus soutenir la parité CHF/EUR nous avons cédé la totalité de notre ligne Swatch pour renforcer Richemont qui devrait être moins impacté que son homologue suisse par ce mouvement. Nous avons également pris quelques bénéfices sur Bic suite à la très bonne performance du titre depuis le début de l'année. Enfin, nous avons pris quelques bénéfices sur Hermès avant l'attribution de titres provenant de LVMH.

Nous avons réduit également notre exposition au secteur de la distribution. Nous avons arbitré une partie de notre position en Casino pour renforcer celle en Carrefour. Casino a surperformé Carrefour au cours des dernières semaines sur la possible entrée en bourse de son commerce en ligne tandis que Carrefour souffrait de rumeurs de guerre de prix sur le marché français ; nous estimons qu'aujourd'hui Carrefour a retrouvé un potentiel d'appréciation intéressant. Nous avons soldé notre ligne Jeronimo Martins estimant que le marché polonais pourrait rester difficile pour la société. Enfin, nous avons sorti le restant de notre ligne Dia, craignant une poursuite de la dégradation de l'environnement concurrentiel en Espagne. Nous avons par contre initié une ligne en Cnova, la filiale internet du groupe Casino (CDiscout et Novaponto.com au Brésil), l'introduction du titre en bourse s'est faite à un prix très en dessous des attentes du management du groupe et nous estimons que le groupe devrait se revaloriser dans les mois qui viennent.

Dans le secteur de la santé, nous avons renforcé Essilor suite à une bonne publication et une anticipation de reprise de la croissance organique dans les années à venir. Nous avons arbitré notre position en Roche pour revenir sur Novartis, qui dispose, selon nous, d'un meilleur potentiel d'appréciation.

Nous avons en contrepartie renforcé les secteurs plus cycliques.

Nous avons dans le secteur de la chimie introduit Henkel qui devrait profiter plus que ses concurrents de la baisse des prix du pétrole et pourrait également être sur les rangs si Procter&Gamble décidait de céder sa filiale Wella. Nous avons également constitué une ligne en Symrise, dans les ingrédients dont les objectifs de croissance et de marges nous semblent réalistes.

Dans la construction, nous avons introduit CRH qui devrait profiter de son exposition aux États-Unis et devrait bénéficier de la baisse des prix des matières premières.

Dans l'industrie, nous avons arbitré une partie de notre position en Airbus pour revenir sur Safran, qui recèle, selon nous, un meilleur potentiel d'appréciation.

Dans le secteur bancaire, nous avons initié des lignes sur Unicredit et BBVA.

Dans le secteur technologique, nous avons acheté STMicroelectronics qui est un très bon support pour jouer la vigueur du dollar: le maintien du niveau actuel génère un gain très significatif de 5 points de marge qui donne un potentiel d'appréciation significatif au titre.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

Une référence aux performances de l'OPCVM est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting »):

[www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr) ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPCVM.

## Quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA (art. 91 quater L du CGI Annexe II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 93,21 %.

## Informations relatives aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT) et Instruments financiers dérivés de type contrat d'échange sur rendement global (Total Return Swap (TRS))

Cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT)		Instruments financiers dérivés de type Total Return Swap (TRS)									
<b>Exposition brute obtenue au travers des CATT à la clôture de l'exercice</b>	11 193 309,09 €	<b>Exposition brute sous-jacente atteinte au travers des TRS à la clôture de l'exercice</b>	Non applicable								
<b>Identité des contreparties des CATT pouvant être utilisées par l'OPCVM à la date de clôture de l'exercice</b>	Société Générale CA-CIB BNP Paribas Arbitrage BP2S Commerzbank AG	<b>Identité des contreparties de TRS pouvant être utilisées par l'OPCVM à la date de clôture de l'exercice</b>	Non applicable								
<b>Type et le montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie à la date de clôture</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Uniquement cash euro (€)</td> <td>0,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Type	Montant	Uniquement cash euro (€)	0,00 €	<b>Type et le montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie à la date de clôture de l'exercice</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> </tbody> </table>	Type	Montant	Non applicable	Non applicable
Type	Montant										
Uniquement cash euro (€)	0,00 €										
Type	Montant										
Non applicable	Non applicable										
<b>Revenus Brut découlant des CATT sur l'exercice (hors intérêts perçus sur le collateral)</b>	134 610,14 €										
<b>Coûts et frais opérationnels (TTC) directs et indirects occasionnés par le recours au CATT sur l'exercice</b>	48 916,04 € Pour information, le cas échéant, les coûts opérationnels directs et indirects reviennent à la Société de Gestion.										

## **Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires**

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

## **Politique d'exercice des droits de vote**

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

## **Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : [www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr).

# Comptes annuels

## BILAN ACTIF AU 31/03/2015 EN EUR

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>216 491 377,65</b>	<b>196 852 189,38</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>193 197 778,00</b>	<b>196 852 189,38</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	193 197 778,00	196 852 189,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>12 100 290,56</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 100 290,56	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>11 193 309,09</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	11 193 309,09	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
<b>Créances</b>	<b>24 456 617,11</b>	<b>39 554 103,23</b>
Opérations de change à terme de devises	24 146 016,44	39 434 302,72
Autres	310 600,67	119 800,51
<b>Comptes financiers</b>	<b>507 480,92</b>	<b>467 385,24</b>
Liquidités	507 480,92	467 385,24
<b>Total de l'actif</b>	<b>241 455 475,68</b>	<b>236 873 677,85</b>

BILAN PASSIF AU 31/03/2015 EN EUR

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	193 575 041,07	176 671 009,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	100,29
Report à nouveau (a)	5,29	69,07
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 801 161,70	18 802 796,28
Résultat de l'exercice (a, b)	2 088 446,81	1 628 321,06
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>199 464 654,87</b>	<b>197 102 296,03</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>38 861 259,34</b>	<b>39 644 582,00</b>
Opérations de change à terme de devises	24 609 273,63	39 489 330,44
Autres	14 251 985,71	155 251,56
<b>Comptes financiers</b>	<b>3 129 561,47</b>	<b>126 799,82</b>
Concours bancaires courants	3 129 561,47	126 799,82
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>241 455 475,68</b>	<b>236 873 677,85</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/03/2015 EN EUR

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
<b>Autres engagements</b>		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2015 EN EUR

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	126,91	69,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 433 723,76	3 494 355,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	2 238,15
Produits sur titres de créances	0,00	27 669,78
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	134 610,14	83 904,67
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>3 568 460,81</b>	<b>3 608 237,27</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	48 916,04	30 139,34
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	20 437,68	8 936,94
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>69 353,72</b>	<b>39 076,28</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>3 499 107,09</b>	<b>3 569 160,99</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 105 843,85	1 954 144,61
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 393 263,24</b>	<b>1 615 016,38</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-304 816,43	13 304,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>2 088 446,81</b>	<b>1 628 321,06</b>

## 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».

La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».

La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».

La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».

La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.  
Les parts ou actions des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
4. À l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrats de pension, etc....) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.  
Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière, peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
5. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
  - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.
6. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
  - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
  - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
7. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
  - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
  - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

- d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
8. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
9. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé. Les valeurs liquidatives de fin de semaine seront datées du vendredi. Les intérêts et les frais de gestion de fin de semaine seront calculés jusqu'au vendredi.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
12. Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au FCP servent à compenser les frais supportés par le FCP pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion de portefeuille et au commercialisateur.
13. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à :
- 1,20 % TTC de l'actif net pour la part I et ID,
  - 1,50 % TTC de l'actif net pour la part E,
  - 1,00 % TTC de l'actif net pour la part X.
- Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
14. Le taux global de provision de frais de gestion (hors frais de transactions) est de :
- 0,70 % TTC sur l'actif moyen annuel pour la part I,
  - 1,40 % TTC sur l'actif moyen annuel pour la part E
  - 0,50 % TTC sur l'actif moyen annuel pour la part X.
  - 0,70 % TTC sur l'actif moyen annuel pour la part ID
15. Les comptes annuels sont établis sur la base du dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de mars.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### *Définition des sommes distribuables :*

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### *Le résultat :*

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

#### *Les Plus et Moins-values :*

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### *Modalités d'affectation des sommes distribuables :*

Sommes Distribuables	Parts « I », « X » « 0 » et « E », « ID »
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

## 2. Évolution de l'actif net au 31/03/2015 EN EUR

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>197 102 296,03</b>	<b>205 328 279,45</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	8 456 598,03	108 946 200,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 908 624,42	-131 485 733,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 793 531,57	26 955 786,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 962 354,05	-4 162 752,11
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	961 261,33	1 592 801,71
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 388 929,92	-1 125 775,85
Frais de transactions	-525 605,35	-855 074,62
Différences de change	15 028 502,04	645 662,28
<b>Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers</b>	<b>23 874 392,99</b>	<b>-8 200 222,85</b>
Différence d'estimation exercice N	44 302 596,62	20 428 203,63
Différence d'estimation exercice N-1	-20 428 203,63	-28 628 426,48
<b>Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	-2 096 877,57
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 359 676,62	-55 014,03
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 393 263,24	1 615 016,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>199 464 654,87</b>	<b>197 102 296,03</b>

### 3. Compléments d'information

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	507 480,92	0,25
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 129 561,47	1,57
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	507 480,92	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 129 561,47	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	HKD		CHF		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 233 478,14	1,12	8 927 657,76	4,48	5 531 027,34	2,77	2 375 974,29	1,19
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	101 054,76	0,05	456 167,61	0,23	1 599 300,51	0,80	562 785,00	0,28
Comptes financiers	110 568,95	0,06	273 687,62	0,14	123 224,03	0,06	0,32	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	2 278 955,78	1,14	9 545 822,75	4,79	7 147 621,81	3,58	2 995 465,55	1,50
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 339,21	0,04
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/03/2015
<b>Créances</b>	
Achat à terme de devise	24 146 016,44
Ventes à règlement différé	217 311,89
Coupons et dividendes en espèces	92 826,30
Autres créances	462,48
<b>Total des créances</b>	<b>24 456 617,11</b>
<b>Dettes</b>	
Fonds à verser sur achat à terme de devises	24 609 273,63
Frais de gestion	98 649,54
Collatéraux	14 104 485,89
Autres dettes	48 850,28
<b>Total des dettes</b>	<b>38 861 259,34</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	83,272050	1 165 784,25
Parts rachetées durant l'exercice	-1 019,079080	-13 245 204,81
Solde net des souscriptions/rachats	-935,807030	-12 079 420,56
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-293,000000	-3 581 054,79
Solde net des souscriptions/rachats	-293,000000	-3 581 054,79
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	515,000000	5 591 376,57
Parts rachetées durant l'exercice	0,000000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	515,000000	5 591 376,57
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 217,979470	1 699 437,21
Parts rachetées durant l'exercice	-14 468,260730	-20 082 364,82
Solde net des souscriptions/rachats	-13 250,281260	-18 382 927,61

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	31/03/2015
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	159 574,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	634 208,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	172 968,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	139 091,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/03/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			12 100 290,56
	FR0010805135	LBPAM EONIA 3-6 MOIS I FCP 5DEC	12 100 290,56
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2015	31/03/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5,29	69,07
Résultat	2 088 446,81	1 628 321,06
<b>Total</b>	<b>2 088 452,10</b>	<b>1 628 390,13</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	175 294,38	244 359,41
<b>Total</b>	<b>175 294,38</b>	<b>244 359,41</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	1 359 676,62
Report à nouveau de l'exercice	0,00	5,44
Capitalisation	1 622 882,48	0,00
<b>Total</b>	<b>1 622 882,48</b>	<b>1 359 682,06</b>
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	9 985,000000	10 278,000000
Distribution unitaire	0,00	132,29
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID</b>		
Affectation		
Distribution	272 237,24	0,00
Report à nouveau de l'exercice	19,68	0,00
Capitalisation	0,00	-18 414,54
<b>Total</b>	<b>272 256,92</b>	<b>-18 414,54</b>
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 266,000000	1 751,000000
Distribution unitaire	120,14	0,00
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	28 508,14	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	18 018,32	42 763,20
<b>Total</b>	<b>18 018,32</b>	<b>42 763,20</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2015	31/03/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	100,29
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 801 161,70	18 802 796,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3 801 161,70</b>	<b>18 802 896,57</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 784 404,80	12 232 110,95
<b>Total</b>	<b>2 784 404,80</b>	<b>12 232 110,95</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	358 169,50	2 746 592,27
<b>Total</b>	<b>358 169,50</b>	<b>2 746 592,27</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	556 306,21	1 599 903,98
<b>Total</b>	<b>556 306,21</b>	<b>1 599 903,98</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	102 281,19	2 224 289,37
<b>Total</b>	<b>102 281,19</b>	<b>2 224 289,37</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/03/2012	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>64 764 124,11</b>	<b>205 328 279,45</b>	<b>197 102 296,03</b>	<b>199 464 654,87</b>
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I</b>				
Actif net en EUR	12 206 922,95	44 532 850,92	28 524 555,25	18 834 289,94
Nombre de titres	1 151,000000	3 505,668380	2 085,807030	1 150,000000
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 605,49	12 703,09	13 675,54	16 377,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	1 316,80	311,45
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	117,15	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	187,05	163,85	0,00	152,42
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X</b>				
Actif net en EUR	0,00	71 184 420,52	126 668 857,61	146 017 828,78
Nombre de titres	0,000000	6 103,000000	10 278,000000	9 985,000000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	11 663,84	12 324,27	14 623,71
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	241,27	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	1 190,12	278,85
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	3,16	0,00	162,53
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT O</b>				
Actif net en EUR	38 690 102,77	12 143 200,41	0,00	0,00
Nombre de titres	3 631,259910	945,429630	0,000000	0,000000
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 654,73	12 844,10	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	232,22	210,11	0,00	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID</b>				
Actif net en EUR	0,00	0,00	18 875 311,70	29 253 266,97
Nombre de titres	0,000000	0,000000	1 751,000000	2 266,000000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	10 779,73	12 909,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	913,70	245,50
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	120,14
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	-10,51	0,00
<b>LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E</b>				
Actif net en EUR	13 867 098,39	77 467 807,60	23 033 571,47	5 359 269,18
Nombre de titres	12 668,764800	59 236,628200	16 473,258940	3 222,977680
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 094,58	1 307,76	1 398,24	1 662,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	135,02	31,73
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	2,59	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-3,21	11,20	0,00	5,59

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## 3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ HOLDING	EUR	36 800	5 956 080,00	2,99
BAYER	EUR	51 357	7 187 412,15	3,60
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	42 500	4 949 125,00	2,48
DAIMLER AG	EUR	14 943	1 340 835,39	0,67
DEUTSCHE BANK AG NAMEN	EUR	194 444	6 292 207,84	3,15
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	28 000	3 067 400,00	1,54
LINDE AG	EUR	22 698	4 304 675,70	2,16
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	13 000	2 609 750,00	1,31
SAP SE	EUR	59 910	4 045 722,30	2,03
SIEMENS AG NAMEN	EUR	36 648	3 690 453,60	1,85
SYMRISE AG	EUR	61 000	3 589 240,00	1,80
VOLKSWAGEN AG PRIVILIGIEE NON VTG PRF	EUR	25 282	6 266 143,70	3,14
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>53 299 045,68</b>	<b>26,72</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	33 560	3 819 128,00	1,91
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 819 128,00</b>	<b>1,91</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT HOLDING	EUR	134 953	5 392 721,88	2,71
B BILB VIZC ARGE RTS 14-04-15	EUR	340 000	45 560,00	0,02
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	340 000	3 198 720,00	1,60
IBERDROLA S.A.	EUR	296 000	1 776 592,00	0,89
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	97 210	2 904 634,80	1,46
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>13 318 228,68</b>	<b>6,68</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR FRANCE KLM	EUR	16 000	130 944,00	0,07
AXA	EUR	284 737	6 678 506,34	3,35
BIC	EUR	16 343	2 165 447,50	1,09
BNP PARIBAS	EUR	122 166	6 910 930,62	3,46
CARREFOUR	EUR	159 932	4 972 285,88	2,49
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	44 672	3 686 780,16	1,85
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	95 000	3 885 025,00	1,95
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	55 317	5 907 855,60	2,96
HERMES INTERNATIONAL	EUR	15 363	5 045 209,20	2,53
INTERPARFUMS	EUR	83 726	2 561 178,34	1,28
KERING	EUR	21 000	3 817 800,00	1,91
LAFARGE	EUR	60 439	3 647 493,65	1,83
L'OREAL	EUR	18 406	3 153 868,10	1,58
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	18 000	2 954 700,00	1,48
PERNOD RICARD	EUR	34 784	3 831 457,60	1,92
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	11 871	852 693,93	0,43
SAFRAN SA	EUR	30 500	1 982 500,00	0,99
SANOFI	EUR	29 243	2 688 308,99	1,35
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	81 434	5 891 749,90	2,95
SEB	EUR	57 982	3 890 592,20	1,95
TOTAL	EUR	80 000	3 702 000,00	1,86
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>78 357 327,01</b>	<b>39,28</b>
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	86 000	2 083 780,00	1,04
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>2 083 780,00</b>	<b>1,04</b>

**INVENTAIRE (suite)**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
<b>ITALIE</b>					
LUXOTTICA GROUP	EUR	34 914	2 063 417,40	1,03	
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	125 000	1 830 000,00	0,92	
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	1 235 000	1 348 620,00	0,68	
UNICREDITO RAGGRUPPAMENTO	EUR	624 000	3 949 920,00	1,98	
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>9 191 957,40</b>	<b>4,61</b>	
<b>LUXEMBOURG</b>					
L'OCCITANE INTERNATIONAL SA	HKD	841 521	2 233 478,14	1,12	
SES	EUR	90 000	2 962 800,00	1,49	
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>5 196 278,14</b>	<b>2,61</b>	
<b>PAYS-BAS</b>					
ASML HOLDING NV	EUR	34 000	3 222 860,00	1,62	
CNOVA NV	USD	405 691	2 375 974,29	1,19	
ROYAL PHILIPS	EUR	181 064	4 784 616,20	2,39	
STMICROELECTRONICS NV/PARIS	EUR	355 324	3 089 897,50	1,55	
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>13 473 347,99</b>	<b>6,75</b>	
<b>ROYAUME UNI</b>					
ASOS PLC	GBP	28 000	1 404 547,65	0,70	
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	GBP	44 985	2 169 191,69	1,09	
SABMILLER PLC EX SOUTH AFRI BREW	GBP	40 000	1 957 288,00	0,98	
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>5 531 027,34</b>	<b>2,77</b>	
<b>SUISSE</b>					
CIE FINANCIERE RICHEMONT AG	CHF	41 106	3 085 462,11	1,55	
DUFREY AG	CHF	14 248	1 970 940,32	0,99	
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	42 000	3 871 255,33	1,94	
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>8 927 657,76</b>	<b>4,48</b>	
			<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé</b>	<b>193 197 778,00</b>	<b>96,85</b>
			<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>	<b>193 197 778,00</b>	<b>96,85</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>					
<b>OPCVM français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>					
<b>FRANCE</b>					
LBPAM EONIA 3-6 MOIS I FCP 5DEC	EUR	1 172	12 100 290,56	6,07	
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 100 290,56</b>	<b>6,07</b>	
			<b>TOTAL OPCVM français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>	<b>12 100 290,56</b>	<b>6,07</b>
			<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>	<b>12 100 290,56</b>	<b>6,07</b>
<b>Créances représentatives de titres prêtés</b>					
<b>ALLEMAGNE</b>					
DAIMLER AG	EUR	56 000	5 024 880,00	2,53	
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 024 880,00</b>	<b>2,53</b>	
<b>FRANCE</b>					
AIR FRANCE KLM	EUR	91 000	744 744,00	0,37	
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	45 000	3 232 350,00	1,62	
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 977 094,00</b>	<b>1,99</b>	
<b>ITALIE</b>					
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	2 000 000	2 184 000,00	1,09	
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 184 000,00</b>	<b>1,09</b>	
			<b>TOTAL Créances représentatives de titres prêtés</b>	<b>11 185 974,00</b>	<b>5,61</b>

**INVENTAIRE (suite)**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Indemnités sur titres prêtés</b>			<b>7 335,09</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>			<b>24 456 617,11</b>	<b>12,26</b>
<b>Dettes</b>			<b>-38 861 259,34</b>	<b>-19,48</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-2 622 080,55</b>	<b>-1,31</b>
<b>Actif net</b>			<b>199 464 654,87</b>	<b>100,00</b>
LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT I	EUR	1 150,000000	16 377,64	
LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT X	EUR	9 985,000000	14 623,71	
LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID	EUR	2 266,000000	12 909,65	
LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT E	EUR	3 222,977680	1 662,83	

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI: N°140 5I - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)**Portefeuille : LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT**

DECOMPOSITION DU COUPON PART : LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	268 113,12	EUR	118,32	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables	4 124,12	EUR	1,82	EUR
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>272 237,24</b>	<b>EUR</b>	<b>120,14</b>	<b>EUR</b>

**MAZARS**

**FCP  
LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2015

**FCP**  
**LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT**

34, rue de la Fédération  
75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2015

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP LBPAM ACTIONS EURO FOCUS EMERGENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 4 septembre 2015*

Le commissaire aux comptes

Mazars :



---

Gilles DUNAND-ROUX

---